

Charte du Centre Romand de Musicothérapie

A PROPOS

La Musicothérapie est un métier. Elle appartient au domaine de la Santé. Elle s'inscrit dans la dynamique de la Thérapie Psychocorporelle.

La relation entre l'esprit et le « corps-émotion » en est le fondement, ses outils : les sons, les vibrations, l'espace-temps, le silence, en un mot : la musique.

Dans cet espace, la place de l'authenticité, de l'écoute, du respect du corps et de l'esprit, sont les conditions de base à l'accueil de l'autre dans l'expression de son vécu psychocorporel.

La musique est un langage d'une grande intimité et d'un grand universalisme. Quand elle permet l'ouverture à soi et à l'expression d'un « mal-être », alors, la musique peut agir, là où les mots échouent.

En musicothérapie, la parole n'est pas exclue, mais elle n'est pas prioritaire.

Le Centre Romand de Musicothérapie est pleinement engagé dans la formation des futur(e)s musicothérapeutes et dans l'action du développement des connaissances des approches psychocorporelles.

LA MUSICOTHERAPIE

La musicothérapie met en jeu, dans un espace thérapeutique, une activité physique, mentale et émotionnelle.

Le processus implique la pratique de la musique (sons, vibrations, silence, émotions) dans une liberté totale, sans jugement quant à la qualité du jeu instrumental, la virtuosité, la justesse du son ou l'approche rythmique. Seul le respect de l'autre, par l'autre est d'une importance fondamentale.

Le partage, au travers de l'acte musical, rapproche les uns et les autres d'une acceptation de soi, d'une reconnaissance de soi vis-à-vis des autres.

La musicothérapie partage un grand nombre de points communs avec d'autres formes de psychothérapies.

1. Un thérapeute, personne qui se définit comme pouvant aider, soigner à partir d'une formation spécifique, une méthode, un savoir-faire particulier, défini, et d'un travail conséquent sur lui-même.

2. Un patient, qui à la suite de difficultés personnelles (accompagnées ou non de symptômes apparents), dont il souffre, demande ou accepte l'aide d'une autre personne.
3. Un lieu de rencontre pour les séances, c'est un lieu potentiel d'expérimentation du changement souhaité par le patient.
4. Une relation particulière entre patient et thérapeute attentif à la demande, relation qui ouvre de ce fait un espoir, moteur de tout traitement.
5. Une théorie ou un système de référence. Toute pratique en relation d'aide suppose au moins implicitement une conception de santé, de normalité de la maladie, de l'inadaptation, dans un cadre socioculturel donné.
6. Toute thérapie psychocorporelle comporte des facteurs d'apprentissage et de partage d'une part, de transfert et de contre-transfert d'autre part.

LE MUSICOTHERAPEUTE

Le musicothérapeute fait partie des professionnels du domaine de la santé.
Thérapie psychocorporelle à médiation non verbale.

Il ou elle exerce sa profession selon les compétences techniques de manière indépendante et responsable.

Le musicothérapeute travaille avec des personnes de tout âge, se trouvant dans des situations difficiles ou en crise. Etant affectées au niveau physique ou mental, souhaitant soutenir leur désir de convalescence, souhaitant développer leur potentiel et désir d'homéostasie.

Il travaille à la demande du patient, ou qui lui a été adressé par des médecins ou tout autre personne qualifiée relevant du domaine de la santé.
En séances individuelles ou de groupe.

En tant qu'indépendant dans son propre cabinet ou employé dans des institutions (Hôpitaux, cliniques, écoles, homes, prisons, entreprises, etc.)
De manière intra- et multidisciplinaire.

Le travail thérapeutique a principalement pour objectif de stimuler les forces d'auto-compréhension, de rétablir la faculté d'autorégulation, de favoriser la perception de soi et la responsabilisation du patient.

PEDAGOGIE DE LA FORMATION ADULTE

Le CRM développe un programme, qui vise à former des adultes, professionnels de santé, des artistes, ou toute autre profession sociale, pédagogique jugée équivalente, dans une compétence de Thérapeute avec spécialisation musicale.

Le CRM favorise une formation « libre », empreinte d'écoute et de respect, qui permet la prise de conscience de soi-même dans une attitude authentique de non-jugement et d'acceptation de soi, reflétée par le groupe et soutenue par les thérapeutes formateurs.

Le CRM vise au développement des bases de l'image et de la disponibilité corporelle. Capacités motrices, sensorielles, double écoute, dissociation et latéralité. Elle vise au développement de l'expression sonore, de la musicalité ancrée en chacun, du sens de l'imagination et de la créativité artistique.

Le CRM propose l'acquisition des connaissances de base académiques en anatomie-physiologie- pathologie, en psychologie et psychopathologie des principaux troubles dans les descriptions cliniques, facteurs causals, traitements et résultats. L'acquisition en musicothérapie théorie, méthodologie et pratique didactique et pratique clinique.

Le CRM donne un espace au développement personnel en musicothérapie didactique de groupe, à la connaissance de soi, en observant son comportement envers le groupe, l'observation des comportements du groupe envers soi, l'observation des interactions et de la dynamique du groupe, cela permet de prendre conscience de ses fonctionnements, de ses mécanismes de défenses, afin de garantir une totale intégrité vérité et acceptation de soi.

Tout en développant l'expression de soi, corporelle, non verbale et verbale, sa capacité sonore à créer l'interaction et la communication à l'autre.

PHILOSOPHIE DE LA FORMATION

L'acquisition des connaissances fait sens, quand il s'agit de connaissance de ce qu'on aime.

On apprend lorsque l'on est motivé et que la formation a du sens pour nous.

Chacun a sa manière d'apprendre, mais apprendre c'est d'abord bousculer ses connaissances, ses certitudes, cela implique d'oser se re-connaître, au travers des résistances, des blocages, des conflits intérieurs. Le chemin de l'apprentissage de soi est de les accepter, les exprimer et les dépasser.

Genève, Août 2024